Collectif angevin du 29 mai (ex Appel des 200)

Contrer les politiques libérales en Europe et en France
Construire une alternative sociale, humaine et démocratique

http://www.collectifdu29mai.org/
appel49@hotmail.fr

Angers, le mercredi 22 février 2006

Madame, Monsieur,
Nous vous remercions de bien vouloir faire état du Communiqué de presse et de l'avis de réunion suivants :

Communiqué de presse

Bolkestein existe toujours et doit être combattu !

Après les manifestations massives contre la directive Bolkestein à Strasbourg et Berlin, le Parlement européen en a voté une version atténuée le 16 février. Le principe du pays d'origine (PPO), celui du « dumping social » et de la mise en concurrence des travailleurs européens, n'y apparaît plus sous sa forme explicite. Mais comme le principe opposé du pays de destination n'y apparaît pas non plus, les conflits devront être réglés devant la Cour européenne de Justice. Compte tenu des orientations et jurisprudences de cette Cour, qui ont toujours tranché en sa faveur sans jamais le citer explicitement, le PPO a encore de beaux jours devant lui ! De plus, au vu des positions exprimées par 6 gouvernements (Espagne, Royaume Uni, Pays Bas, Pologne, Hongrie, Tchéquie) demandant de tenir bon sur l'orientation libérale de la directive, et des déclarations prudentes du gouvernement français, on peut penser que le prochain Conseil ne devrait pas adopter dans les mêmes termes le texte issu du Parlement. Cela renverrait à une nouvelle discussion parlementaire puis un nouveau retour devant le Conseil. La directive Bolkestein va vraisemblablement réapparaître sous sa forme la plus libérale. Dans ces conditions, les déclarations lénifiantes de la Ministre des affaires européennes (« *Le principe de pays d'origine n'existe plus* » Rome, le 16 février 2006) risquent fort de rejoindre au bêtisier celles du Président l'an passé (« *La directive Bolkestein n'existe plus* », La Sorbonne, le 26 avril 2005).

Le Collectif angevin du 29 mai et ATTAC 49 organisent une **réunion d'information et de débat** sur la situation née du vote au Parlement de la Directive Bolkestein.

Mercredi 22 février 2006 à **20h30**,
Salle Thiers-Boisnet, rue Thiers

Nous y rappellerons :

- notre opposition totale au texte et au PPO ou à toute formule équivalente organisant le nivellement par le bas des législations et règlementations européennes.
- notre exigence d'une harmonisation par le haut de ces législations et règlementations.